



Druelle Balsac



entre causse et vallée

N°15
JUILLET
2024

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DRUELLE BALSAC

« l'édito »



Un conseil municipal n'a pas vocation à faire uniquement des travaux d'investissements, il doit également et surtout apporter les meilleurs services à la population et notamment dans le domaine de la santé.

En effet, depuis 2022, notre commune s'est étoffée d'un grand nombre de professionnels de santé.

Depuis juin 2024, M^{me} MAROT-DUBUISSON a rejoint les 2 médecins déjà installés depuis janvier 2023 dans les locaux réalisés par la commune.

On peut noter également l'arrivée sur le Bouldou de M^{me} AUGUSTE sage-femme, de M^{me} PONS sexologue, de M^{me} BILLOT réflexologue, de M^{me} VUILLON Thérapeute EMDR ainsi que M^{me} PHALIP Orthophoniste et M. PHILOREAU Ostéopathe.

Par ailleurs, l'offre commerciale du Bouldou s'est étoffée avec l'arrivée de deux nouveaux magasins : AMELIMELO Fleurs depuis quelques mois et CARREFOUR CITY à compter du 17 juillet.

Le conseil municipal se félicite de la venue de tous ces services et commerces et se joint à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes vacances.

Le Maire
et son conseil municipal

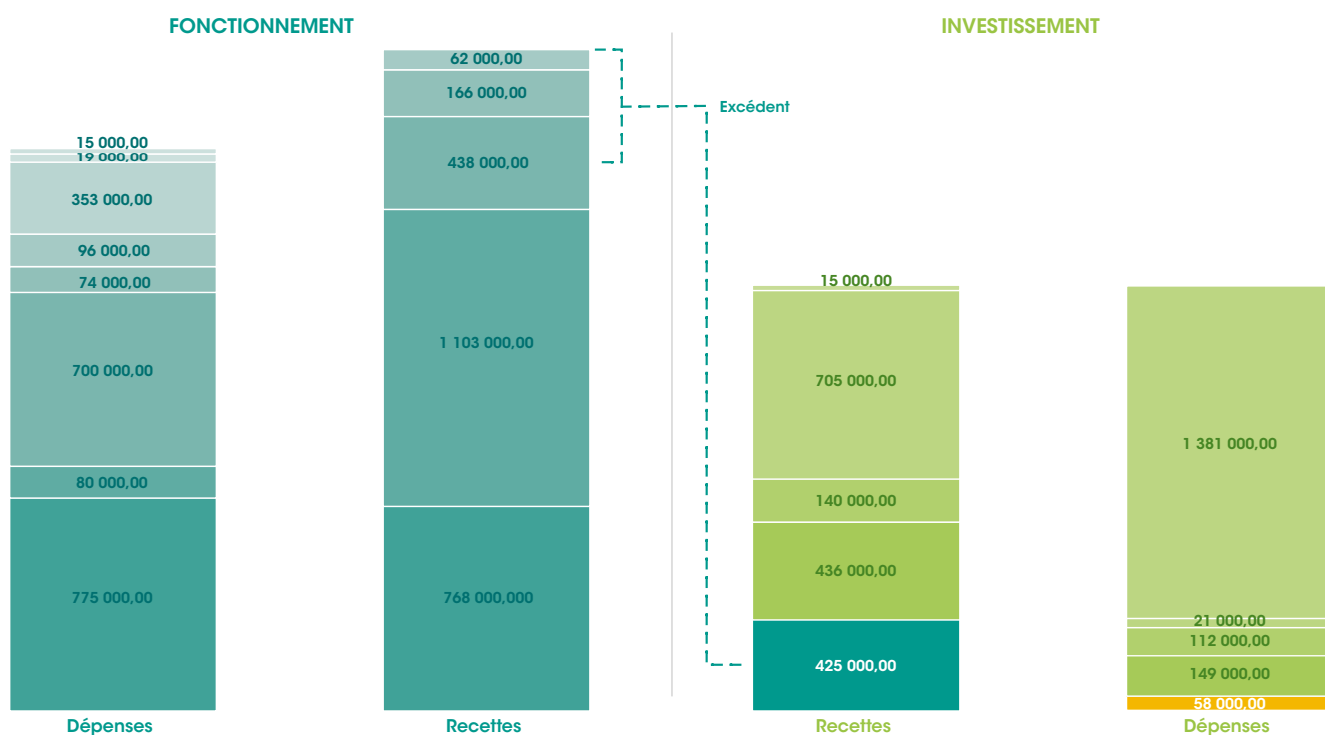
SOMMAIRE

L'édito	P 2
Vie municipale	P 3 à 7
Druelle Balsac Actu	P 7 à 9
Vie sociale	P 9 à 11
Focus Associations	P 12 à 13
Environnement	P 14
Infos Agglo	P 14
En bref	P 15

Vie municipale INFOS

Budget 2024

FONCTIONNEMENT 2024				INVESTISSEMENT 2024			
Dépenses		Recettes		Recettes		Dépenses	
Fourniture, énergie	775 000,00	Excédent 2023	768 000,00	Excédent 2023	425 000,00	Capital emprunt	58 000
Entretien voirie	80 000,00	Impôts	1 103 000,00	RAR subvention*	436 000,00	Résultat CA 2023	149 000,00
Personnel, cotisations	700 000,00	Dotations DGF...	438 000,00	Dotation	140 000,00	RAR dépense*	112 000,00
Indemnité élus, cotisations	74 000,00	Cantine, location	166 000,00	Subventions	705 000,00	Études, PIG, TA	21 000,00
Subvention	96 000,00	Produits divers	62 000,00	Opération d'ordre	15 000,00	Travaux 2024	1 381 000,00
Travaux divers	353 000,00	TOTAL	2 537 000,00				
Intérêts d'emprunt	19 000,00						
Opérations d'ordre	15 000,00						
TOTAL	2 112 000,00	Excédent 2023	425 000,00	TOTAL	1 721 000,00	TOTAL	1 721 000,00



RAR subvention : il s'agit de subventions qui ont été attribuées à notre collectivité mais non encore versées. Pour information les subventions ne peuvent être inscrites au Budget que lorsqu'elles sont attribuées.

RAR dépenses : il s'agit de dépenses engagées mais non encore facturées qui restent donc à payer par la collectivité (travaux non réalisés mais restant à faire, matériel pas encore livré, factures pas encore reçues ...)

Le montant des travaux 2024 en dépense d'investissement comprend notamment :

- L'aménagement du village du Pas ;
- Le début des travaux de la rénovation énergétique du C2S.

Vie municipale INFOS

Analyse financière de la commune

Le service de gestion comptable de la trésorerie générale nous a présenté une étude portant sur la santé financière de la commune de Druelle Balsac.

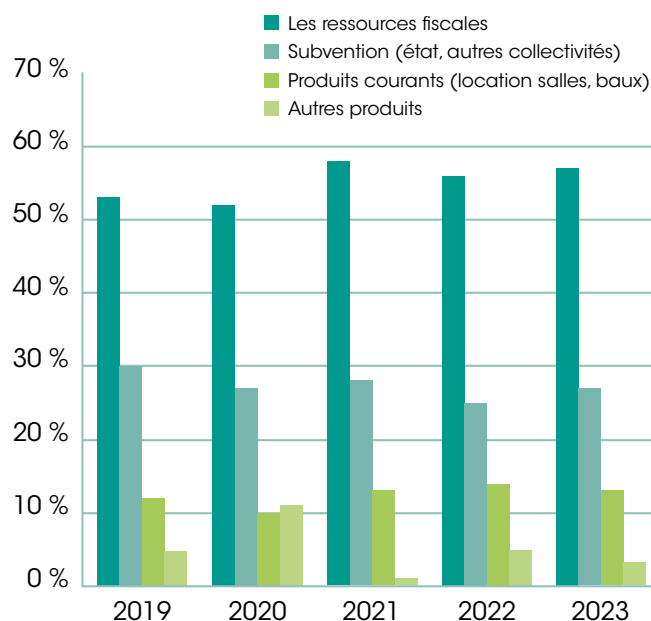
Nous avons essayé de reprendre les principaux indicateurs chiffrés qui permettent d'une part :

- de comparer notre collectivité avec les communes de la même strate, au niveau départemental, régional et national ;
- et d'autre part de mesurer l'évolution de ces données depuis 2019.

Recettes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023
Les ressources fiscales	53 %	52 %	58 %	56 %	57 %
Subvention (état, autres collectivités)	30 %	27 %	28 %	25 %	27 %
Produits courants (location salles, baux)	12 %	10 %	13 %	14 %	13 %
Autres produits	5 %	11 %	1 %	5 %	3 %



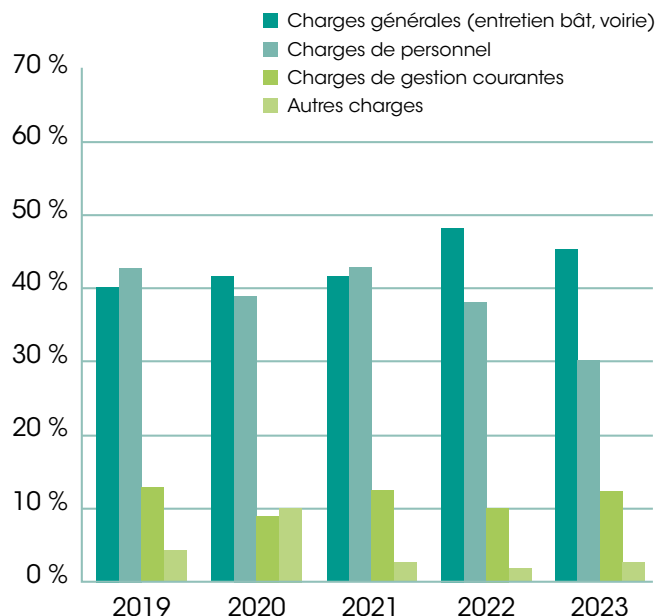
EN 2023

	Commune	Dép.	Région	National
Charges générales	343 € /hab	474 €	576 €	603 €
Charges de personnel	163 €	256 €	244 €	237 €
Charges de gestion	80 €	121 €	121 €	118 €
Autres charges	19 €	4 €	11 €	9 €

Charges

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023
Charges générales (entretien bât, voirie)	40 %	42 %	42 %	48 %	45 %
Charges de personnel	43 %	39 %	43 %	38 %	40 %
Charges de gestion courantes	13 %	9 %	12 %	10 %	12 %
Autres charges	4 %	10 %	3 %	2 %	3 %

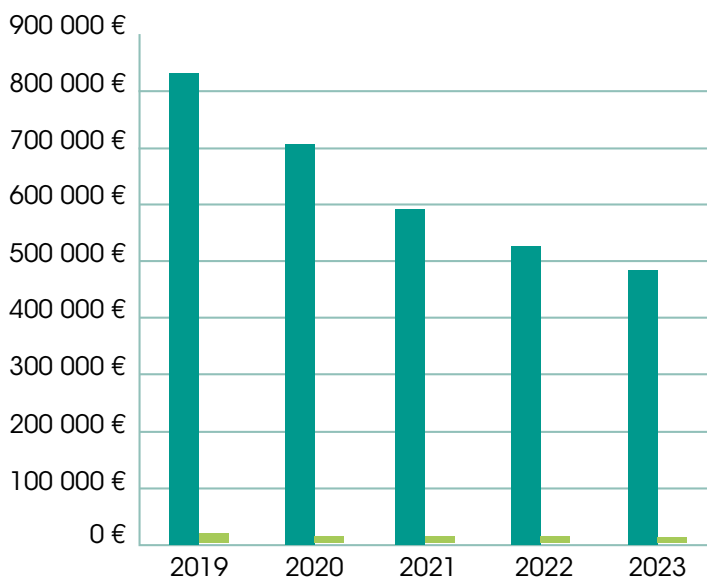


EN 2023

	Commune	Dép.	Région	National
Charges générales	211 € /hab	237 €	244 €	257 €
Charges de personnel	185 €	274 €	274 €	399 €
Charges de gestion	55 €	109 €	98 €	101 €
Autres charges	5 €	13 €	18 €	16 €

Évolution de la dette et des charges de fonctionnement.....

	2019	2020	2021	2022	2023
Dettes financières	832 111 €	706 284 €	589 288 €	532 210 €	475 465 €
Charges financières	22 103 €	18 474 €	15 144 €	13 016 €	14 960 €



La différence entre les charges et les recettes de fonctionnement donne la capacité d'autofinancement.

Cette dernière est utilisable pour financer les investissements de la commune et le remboursement de la dette en capital.

Pour Druelle Balsac elle s'élève depuis 5 ans à 400 000 € en moyenne.

■ Dettes financières
■ Charges financières

En conclusion, ces données permettent de mesurer 3 repères indiquant la bonne gestion d'une collectivité :

- 1 - la capacité de désendettement de la commune, en comparant l'encours de la dette / la capacité d'autofinancement.

Pour nous ce ratio est = à 0.97 an (entre 3 et 6 ans on dit qu'il est maîtrisé !)

- 2 - le taux d'endettement, en comparant l'encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement.

Pour nous ce ratio est = à 0.24 (il doit être inférieur à 1 !)

- 3 - l'indépendance financière, en comparant l'encours de la dette/capitaux permanents.

Pour nous ce ratio est = à 0.02 (le seuil d'alerte étant de 0.5 !)

Local archives communales



Cet hiver, notre équipe du service technique a créé une pièce en vue d'accueillir une partie des archives de la commune, en toute sécurité, sur le long terme.

Cette partie se trouvant à l'étage du centre technique et qui servait de débarras a été entièrement isolée, avec la pose d'une porte coupe feu et d'une bonne couche de peinture.

Les archives les plus récentes (- de 5 ans) seront toujours stockées en mairie ; au-delà, certaines peuvent être détruites après autorisation de la préfecture dans les conditions suivantes :

- Au bout de 5 ans pour les offres de marchés publics non retenues.
- Au bout de 10 ans pour les factures et les marchés de travaux et fournitures.

Et d'autres sont à conserver définitivement :

- Les permis de construire
- Les documents d'état civil.

Numérotation des concessions dans les cimetières

La Mairie a fait l'acquisition de plaques numérotées (100x35) pour les concessions des cimetières de Balsac, Ampiac, Le Pas, Abbas, et Signoles.

Chaque concession (caveau, cavurne, case columbarium, pleine terre) sera identifiée par un numéro fixé par nos services sur le bas à droite de la tombe.

Ainsi, il sera plus aisé pour les services des Pompes Funèbres d'identifier l'emplacement sur lequel ils doivent intervenir notamment pour des opérations d'inhumation ou de travaux.

Le service technique procédera à la mise en place des plaques dès que possible.

Plan d'adressage



En 2020, la commune a mis en place un plan d'adressage, comprenant la dénomination des voies et la numérotation de toutes les habitations.

Il apparaît que certains habitants n'ont pas encore posé leurs numéros respectifs.

Nous insistons auprès des retardataires, car une meilleure identification facilite à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons.

Si toutefois vous ne possédez pas encore de numéro (nouvelle habitation ou erreur lors de la mise en place de l'adressage) nous vous conseillons d'en faire la demande auprès du secrétariat de mairie qui procédera à une commande supplémentaire.

Dépôt de déchets verts sur l'espace public

Nous constatons que certains habitants se permettent de déposer leurs déchets verts, soit en bordure de route (ex : tonte de pelouse jetée dans le fossé par-dessus la clôture) soit sur des terrains communaux.

Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage d'ordures sur un terrain public est strictement interdit !

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun (personne publique ou privée dans toutes ses activités) de veiller à sa sauvegarde (article L. 110-2 du code de l'environnement).

Aussi nous demandons à nos concitoyens d'utiliser les services à leur disposition (containers noirs pour

les ordures ménagères, containers jaunes pour le recyclable, containers verts pour le verre et les déchetteries de l'Agglo pour les restes (encombrants, tontes, etc.)

Si toutefois votre container habituel est déjà complet ou « bloqué » vous pouvez toujours aller vers un autre lieu ou rapporter votre sac chez vous, **mais en aucun cas déposer vos déchets au pied du container !!!**

À noter que 2 containers spéciaux "cartons", possédant une grande ouverture ont été installés, le premier en bout du parking du Complexe Sportif au Bouldou et le second près du cimetière de Balsac.

Merci à chacun d'entre vous de faire preuve de civisme pour le bien de tous et la propreté de nos villages.

Container spécial cartons

Depuis quelques temps, dans un souci d'apporter un meilleur service aux habitants, un container spécial « gros cartons » est à votre disposition sur le parking du Complexe Sportif des Sources au Bouldou et un autre proche du cimetière à Balsac.

Comme on peut le voir sur la photo, il a trouvé sa place proche des containers jaunes et noirs et permet par sa grande ouverture de se débarrasser des cartons d'emballage (ex : électroménager, jouets, ...)



RAPPEL : pour un souci de propreté et de nuisance visuelle, il est impératif de déposer uniquement les ordures qui correspondent à chaque type de containers, et de se diriger vers les déchetteries pour évacuer le reste de vos encombrants. Ces endroits doivent rester le plus propre possible, il en est de notre responsabilité citoyenne !

Druelle Balsac ACTU

Le pont des ballades se refait une jeunesse !

Le pont des Ballades permet de franchir la rivière Aveyron entre les communes de Druelle Balsac et d'Olemps.

Du fait de sa mitoyenneté, la gestion de cet ouvrage est répartie à part égale sur chacune des deux communes.

Cet ouvrage date du début des années 50 et présente de nombreuses pathologies qu'il convient de réparer avant qu'elles ne s'aggravent.

Au vu de ce constat, les 2 communes gestionnaires du pont ont décidé d'entreprendre de gros travaux de restauration afin de garantir la pérennité de l'ouvrage. Elles ont donc passé une convention de mandat pour confier la Maîtrise d'Ouvrage à la commune de Druelle Balsac laquelle a suivi les études, organisé la consultation des entreprises et assurera le suivi du chantier.

Le marché de travaux a été confié à l'entreprise

AUGLANS de Millau pour un montant de 188 269,20 € TTC.

Les travaux comprennent :

- Le confortement des culées par tirants et clous
- La réfection de l'étanchéité
- La mise en place de gargouilles à travers le tablier
- Le pontage des joints de chaussée et de trottoirs
- La construction d'une nouvelle chaussée en enrobé
- Le remplacement des garde-corps
- L'étanchéité des trottoirs

Le chantier va débuter fin juillet par la réparation des culées (sous circulation), il sera interrompu 3 semaines à compter du 5 août et reprendra le 26 août pour une durée de 6 semaines pendant laquelle la circulation sera interrompue.



Rénovation énergétique du C2S (Complexe Sportif des Sources)

C2S est un bâtiment d'environ 3 000 m² qui abrite la salle de basket, la salle polyvalente «Fontneuve» (non chauffée), le Relais Petite Enfance (RPE), la salle multi-activités (danse, yoga, stretching, etc...) et la bibliothèque. C'est le bâtiment le plus énergivore de la commune.

Afin de renforcer ses performances environnementales en favorisant la décarbonation et les économies d'énergie, le conseil municipal de Druelle Balsac a décidé de se lancer dans la rénovation énergétique de ce bâtiment. Celle-ci s'inscrit dans un contexte d'accélération des actions d'efficacité énergétique

des collectivités pour lutter contre le dérèglement climatique et préserver l'environnement.

En 2021, la commune s'est portée candidate pour une campagne d'audits énergétiques de bâtiments communaux co pilotée par le SIEDA*, la FDEL* et le SDET*. Ces trois organismes ont confié une mission d'audit énergétique aux bureaux d'études spécialisés dans les économies d'énergie ATHEMIS Energie de Castres et INSE de Rodez.

*** SIEDA : Syndicat d'Energies de l'Aveyron / FDEL : Fédération Départementale d'Energie du Lot / SDET : Syndicat Départemental d'Energie du Tarn.



Esquisses de la future bibliothèque.

L'audit énergétique réalisé en septembre 2021 a été élaboré en référence au « Décret Tertiaire » (voir encart). Le scénario le plus ambitieux proposé par cet audit et retenu par les élus prévoit notamment les travaux suivants : désamiantage de la toiture et remplacement de la couverture actuelle par des panneaux sandwich isolants, remplacement des équipements de chauffage et isolation des murs de la salle de basket, remplacement de certaines menuiseries, installation d'une nouvelle chaudière, relamping LED, installation d'un système de renouvellement d'air, installation de panneaux photovoltaïques...

Pour mener à bien cette opération, la commune a confié une mission complète de maîtrise d'œuvre à un groupement constitué par A2A Agence STÉPHANY ALVERNHE ARCHITECTURE (Carmaux), SICA HABITAT RURAL (Rodez) et IB2M (Gages).

En plus de la rénovation énergétique du bâtiment principal, le projet prévoit également l'agrandissement de la bibliothèque (voir esquisses).

Les études ont démarré début mars et la première phase de travaux concernant le bâtiment principal devrait voir le jour fin 2024. La bibliothèque fera l'objet d'une 2^e phase de travaux en 2025.

Le « Décret Tertiaire »

Promulguée fin 2018, la loi ELAN a inscrit au Code de la construction et de l'habitation une obligation de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires.

Le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 vient fixer les conditions d'application de cette mesure, il impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments de 1 000 m² et plus, à usage tertiaire.

L'objectif de réduction des consommations annuelles s'applique à l'énergie finale, en pourcentage par rapport à une consommation de référence (à choisir entre 2010 et 2020), et prévoit la progression suivante : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.

OBJECTIF DU DÉCRET TERTIAIRE

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires



-40%
En 2030

-50%
En 2040

-60%
En 2050

Aménagement du village du PAS

Les travaux sont en cours !

Cet aménagement tant attendu par les habitants du village avait été reporté de 2023 à 2024 (voir bulletin n°14). Cette année le plan de financement est bouclé : place aux travaux !

Suite à la consultation des entreprises, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour réaliser ce chantier. Depuis la mi-mai elle a installé ses baraquements devant la salle des fêtes. Les travaux ont démarré par la rue de la Peyrade suivie respectivement par la rue du Pavé, la Route de l'Ady, la rue du Bourg (RD 626), ils s'achèveront par les abords de la salle des fêtes, et enfin par les couches définitives de chaussée.

Sauf intempéries, l'entreprise COLAS sera présente sur le chantier jusqu'à la fin septembre avec une coupure pour congés d'été comprise entre les 10 et 25 août.

Depuis quelques semaines, les caniveaux et autres revêtements de surface en pierre calcaire, en schiste et en terre végétale dessinent le nouveau visage du village du PAS.



Aménagements paysagers : c'est l'affaire du service technique... et des riverains !

Pour les aménagements paysagers et les plantations diverses, c'est au service technique de la commune que cette tâche est confiée. En effet, au sein de notre équipe, trois agents (Jean-Laurent, Benoît et Vincent) possèdent toutes les compétences requises et font preuve d'une solide expérience dans ce domaine.

Les travaux paysagers comprennent notamment la préparation des sols en terre végétale, les plantations diverses d'arbres et de massifs, les semis de gazon ainsi que la pose de bastinges butte-roues et autres mobiliers de rue. Ces travaux auront lieu à l'automne. À noter qu'un partenariat est en cours avec le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole et Horticole de Rignac pour réaliser ces travaux avec les élèves.

Comme évoqué lors des réunions publiques de présentation du projet, nous encourageons vivement les habitants du village à prendre possession de leur devant de porte pour entretenir et embellir les espaces de « frontage » qui sont mis à disposition entre la chaussée et les pieds de façades.

Vie sociale

Le point sur l'activité des centres de loisirs

La **cazelle**
aux loisirs

En 2024, nous avons continué nos mercredis sur le thème des journées internationales. Dans le cadre des Nuits de la lecture, le mercredi 17 janvier, nous avons accueilli les bénévoles de l'association Lire et Faire Lire, porté par Audrey Valéry de la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron.

L'ambiance cocooning et chaleureuse a ravi les petits comme les grands. Lors de cette journée, nous avons également invité le centre de loisirs de St Cyprien sur Dourdou, ainsi que les résidents des Oustalets de Druelle. Le matin, nous avons préparé des verrines et des galettes pour le goûter afin de finir la journée dans la joie et la bonne humeur !

Lors de la journée internationale de la santé, nous en avons profité pour mettre en place des ateliers de sensibilisation au secourisme avec Anthony Colomb, éducateur sportif de l'UFOLEP. Pour les plus petits, Christine Atheyne a proposé une initiation au yoga afin d'apprendre des techniques de relaxation dès le plus jeune âge.

Les vacances de Printemps nous ont permis de découvrir encore un peu plus la nature et la biodiversité.



En effet, cela fait maintenant un an que nous sommes un centre de loisirs labellisé "Refuge LPO".

Nous avons donc pour objectif de



protéger notre environnement, tout en sensibilisant les enfants à la protection des espèces. C'est donc tout naturellement que nous avons conclu ces vacances de Printemps au centre de Laurière à Villefranche-de-Rouergue, avec tous les centres de loisirs "Refuges LPO". Cette journée a permis de montrer aux enfants ainsi qu'aux animateurs ce qu'il était possible de faire dans les autres structures.

En décembre 2023, ont eu lieu les nouvelles élections du Conseil Municipal des Enfants de Druelle. Ces jeunes élus ont pris leur fonction depuis le 1^{er} janvier 2024 et ont des idées plein la tête !

Les réunions se déroulent un jeudi soir par mois, afin de mettre en place de futurs projets. Fin mai, les élus des différents CMEJ du département et alentours se sont réunis à Aubin afin de partager leurs modes de fonctionnement.

En cette année d'élections européennes, cette journée a aussi contribué à la découverte de l'Union Européenne : sa construction, ses coutumes, ses drapeaux, ses espèces vivantes, sa monnaie...

En cette occasion et par le biais de la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron, les jeunes ont pu rencontrer en visio, Sylvie Guillaume, élue européenne. Ils ont pu lui poser un grand nombre de questions, afin de comprendre un peu mieux le fonctionnement de l'Union Européenne.

« Ça bouge » au Centre de Loisirs des Gastadous à Balsac !



Entre les mercredis, les vacances mais également sur les temps périscolaires, les enfants de Balsac et alentours n'ont pas le temps de s'ennuyer au centre de loisirs des Gastadous.

Découvrir, s'initier, échanger, rigoler sont autant de mots clés qui illustrent les journées de nos jeunes ces cinq derniers mois :

- Initiation au taekwondo, à l'athlétisme et au tchoukball ;
- Découverte du monde pendant les vacances d'hiver : cuisine chinoise, fabrication de cabane, grand jeu autour des pays... ;
- Sorties mémorables : journée jeux gonflables et piscine, séjour de 5 jours au ski dans les Pyrénées, journées Jeux Olympiques avec la découverte de nouveaux sports : tir à l'arc, golf, curling, escrime... un séjour vélo de 3 jours sur les routes aveyronnaises au mois d'avril ;
- Activités loufoques adorées des petits comme des grands : journée en pyjama, préparation d'un repas coloré, rallye photo, après-midi lego avec l'intervention de Freddy Blanc ;
- Rencontres intergénérationnelles avec les aînés de la maison de retraite Val Fleuri de Clairvaux.

Les animateurs du Centre de Loisirs ne s'arrêtent pas là... car n'oublions pas que depuis le mois de septembre, les ados de Balsac ont la possibilité de se retrouver tous les vendredis à partir de 18H30 à l'espace jeune dans l'objectif de se distraire, découvrir de nouvelles activités, partager des moments conviviaux comme les sorties sur le piton ruthénois.

Durant l'hiver, nos jeunes ont pu profiter de deux belles soirées autour d'échappée game.

Le Conseil Municipal des Enfants est également un sujet important au sein de la structure : 10 enfants de Balsac siègent dignement et avec ambition à cette assemblée.

C'est ainsi que nos jeunes élus se rencontrent pour échanger, réfléchir et initier des projets culturels, sociaux pour leur commune :

- Echange avec les élus de la commune ;
- Réflexion et vote de deux projets : journée jeux et création d'une ludothèque ;
- Journée rassemblement des jeunes élus aveyronnais.

L'été approchant, l'équipe d'animation s'active afin de proposer des programmes d'été à la fois ludiques, uniques, exceptionnels avec un brin de folie et bien sûr ouverts aux enfants de la commune de 3 à 16 ans.

Voici un avant-goût des séjours d'été (sur réservation) :

- **Du 09/07 au 12/07** : Séjour pour les 6-9 ans vers la Canourgue.
- **Du 15/07 au 19/07** : Séjour pour les 14 ans et + en Corse.
- **Du 22/07 au 26/07** : Séjour pour les 10-13 ans au Pays Basque.



Infos BAFA

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite encourager et soutenir les jeunes de la commune qui désirent passer l'examen du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Le BAFA permet d'encadrer des jeunes enfants et/ou des adolescents dans les centres de loisirs, séjours de vacances, camps, centres de vacances etc. L'animateur titulaire du BAFA travaille en équipe, il organise les jeux et activités, il accompagne la vie quotidienne des enfants tout en assurant leur sécurité.

Dans cet objectif, un soutien financier d'un montant maximum de 300€ par demandeur pourra être accordé sur présentation du dossier individuel.

Les deux centres de loisirs de notre commune, La Cazelle aux Loisirs et les Gastadous, seront ravis d'accueillir les jeunes intéressés pour suivre la formation ou par la suite en tant que salarié.

Pour obtenir un dossier de demande ou des renseignements, contactez la Mairie.

CCAS

Registre communal des personnes vulnérables

Le CCAS invite les personnes vulnérables (ou leur entourage) à s'inscrire sur le registre qui a été mis en place sur la commune, pour les habitants qui peuvent se retrouver en situation de vulnérabilité. Le registre est géré en mairie, il est confidentiel et l'inscription est gratuite.

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), ce dispositif permet d'assurer un repérage des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap et au besoin de les contacter pour s'assurer que tout va bien voire de déclencher une intervention si nécessaire.

À qui s'adresse le registre ?

- Les personnes isolées de 65 ans et plus ;
- Les personnes de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes en situation de handicap.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter la mairie ou bien remplir directement le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la mairie (onglet démarches, infos pratiques / famille et quotidien).

Les éléments à communiquer sont : votre identité, vos coordonnées (adresse postale et numéros de téléphone) et les coordonnées d'un tiers à contacter en cas de besoin (entourage, professionnel de santé, ...).

Focus Associations

Comité des fêtes de Balsac

Vous n'avez jamais entendu parler du comité des fêtes de Balsac ? Remédions à ça tout de suite !

Depuis septembre 2022, les jeunes balsacois.e.s ont décidé de reprendre le comité. Nous sommes actuellement un groupe de 40 bénévoles. Nous avons repris les activités de l'association qui n'avaient plus lieu depuis une dizaine d'années. Notre objectif est simple : permettre aux personnes du village de partager des moments chaleureux et conviviaux ensemble.



Aujourd'hui nous organisons trois animations tout au long de l'année :

- La fête du 14 juillet : un repas à midi (sur réservation) suivi d'une soirée tapas ouverte à tous sur la place du village. L'année dernière, ce fut une réussite avec plus de 200 personnes présentes ;
- Un bal dansant pour les "djeuns" (et pas que) organisé à la fin du mois de septembre ;
- Un marché gourmand : un samedi après-midi autour du 15 décembre, vous pouvez y trouver des produits locaux pour terminer vos cadeaux de Noël. Nous organisons également une tombola au profit du Téléthon.

Les dates à retenir (et à marquer dans l'agenda) cette année sont : le dimanche 14 juillet, le samedi 28 septembre et le samedi 14 décembre 2024. Vous l'avez donc compris, nous vous attendons nombreux à nos prochaines animations !

Si tu as entre 18 ans et 100 ans, n'hésite pas à rejoindre notre joyeuse équipe : cdf.balsac@gmail.com !

Camp danse

CAMP DANSE a vu le jour en septembre 2022 : une nouvelle association de danse qui a pour but de mettre à disposition des habitants de la commune son dynamisme et de développer de nouvelles activités artistiques. L'association propose des cours de danse dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes avec plusieurs disciplines comme le street jazz, hip hop, danse lyrical et danse thérapie.

Les cours sont encadrés par Dorian Campos, passionné de danse depuis son plus jeune âge, formé durant plusieurs années en formation professionnelle à plusieurs disciplines du modern jazz au classique en passant par le hip hop. « De nombreuses opportunités m'ont été présentées comme se produire sur scène notamment pour interpréter des premiers rôles lors de spectacles comme Starmania, West Side Story, Grease ou Le Roi Lion. J'ai également obtenu mon Examen d'Aptitude Technique option Jazz. »

Lors de la première saison de CAMP DANSE, une soixantaine d'adhérents ont saisi l'occasion d'apprendre la danse. Le premier spectacle « Le TV SHOW » a rassemblé 400 spectateurs à la salle des fêtes de Druelle Village. Cette année, l'association est passée à 90 élèves avec certains cours complets. Une véritable joie pour une deuxième année seulement !

En décembre 2023, l'association a organisé une scène ouverte à la salle des fêtes. Cette soirée a permis aux familles, amis et habitants de venir découvrir le travail des élèves depuis septembre.

En avril, l'association a pu faire la promotion de son



nouveau spectacle et représenter l'association lors de la finale de la coupe départementale du basket devant pas moins de 1500 personnes à l'amphithéâtre de Rodez.

Le thème de la deuxième représentation de juin 2024 était « Cléopâtre », mettant en scène la célèbre reine d'Égypte. « Nous avons eu à cœur de servir un vrai spectacle avec une histoire, des chorégraphies, costumes et décors pour une totale immersion. »

Une troisième saison commencera dès septembre 2024 remplie de surprises et de nouveautés...

Les inscriptions sont ouvertes en contactant Dorian au **07 60 76 95 64**.

Plus d'informations sur campdanse.com

Druelle Football Club fête ses 50 ans !

L'association Sportive Communale de Druelle a été créée en 1974 par une bande de copains. Rebaptisée DRUELLE FOOTBALL CLUB, elle compte aujourd'hui 417 licenciés. 8 présidents et co-présidents se sont succédés dont les emblématiques Michel SOULIE et Pierre BOURDET.

En 1974, le terrain était à Agnac. En 1990, ce fut le Bouldou. La Maison du Foot est sortie de terre en 2008 grâce au soutien de la municipalité et à la participation active des dirigeants et licenciés du club. En 2017, nous avons inauguré notre nouvelle pelouse en synthétique.

Depuis 2013, l'association compte une section féminine séniors et depuis deux saisons des équipes jeunes en catégorie U12 U15 et U16 U18 qui, cette saison, ont remporté toutes les deux la coupe d'Aveyron. Les séniors ont remporté 2 fois la Coupe d'Aveyron en 1984 et 2013, les U19 l'ont remportée en 2013, les Féminines en 2016. L'école de foot ne cesse de progresser. Elle a depuis quelques années le label Fédération Française de Football.

Autres licenciés très importants, nos arbitres. Ils sont au nombre de 8. Fort d'une soixantaine de dirigeants et éducateurs, l'ensemble des catégories est bien encadré. Il faut aussi souligner la forte implication des bénévoles

tous les week-ends à la buvette et aux collations.

Trois manifestations majeures sont organisées : deux vide-greniers et le quine annuel. Depuis 17 ans, le club organise au Bouldou le Noël des Footeux qui permet de récolter des jouets pour les enfants bénéficiaires des Restos du Cœur.

Le DFC s'implique également au sein de l'école Paul Cayla pour la découverte du football lors du périscolaire, et un partenariat avec l'IME des Cardabelles a été mis en place pour permettre à un groupe de jeunes en situation de handicap de découvrir la pratique du foot en club.

Il faut remercier l'ensemble de nos partenaires qui nous permettent de faire fonctionner le club. Nous sommes à la recherche de sponsors, contactez-nous si vous êtes intéressés !

Le grand événement de la saison a eu lieu le week-end des 01 et 02 Juin. Le club a fêté ses 50 ans. Ce fut l'occasion d'une grande fête qui a permis à toutes et à tous de se retrouver !

Pour nous contacter : 531494@footoccitanie.fr - **06 74 27 99 90** - <https://www.druellefc.fr/> - Facebook et Instagram.



Club de peinture

Créé en 1997, avec le soutien de l'Association Sportive Gymnastique Culturelle Druelle, le Club de peinture de Druelle est toujours actif. Aujourd'hui 15 adhérents se retrouvent régulièrement dans la salle de l'ancienne école de Druelle les mardis de 18h à 21h et les jeudis de 16h30 à 19h30. Ces horaires permettent de répondre aux disponibilités de chacun. Toutes les conditions sont donc réunies pour permettre aux adhérents de travailler dans d'excellentes conditions.

Sans professeur attiré à l'année, le club a choisi de proposer l'animation d'un stage mensuel par un(e) intervenant(e) selon des thèmes et techniques choisis par le groupe (huile, aquarelle, acrylique, pastel, fusain, au pinceau, couteau, etc.).

Chaque année, le club intervient à l'école Paul Cayla pour la classe de CE2. Cette année, le thème



des Jeux Olympiques a ravi les enfants qui ont dessiné et peint la Tour Eiffel, les anneaux olympiques, tout en personnalisant leur toile.

La saison 2023/2024 s'achève, mais nous vous proposons de nous rejoindre dès la rentrée 2024/2025 afin de faire connais-

sance et vous essayer aux différentes techniques de dessin et peinture. Vous pourrez participer gratuitement à 1 ou 2 cours en début de saison et vous inscrire par la suite si vous le souhaitez.

La cotisation annuelle est de 30 euros. Les stages mensuels coûtent 15 euros la séance de 4 h, dont l'inscription est libre.

Contact mail : druellepeinture@orange.fr

Biodiversité ET ENVIRONNEMENT

Fusion des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) Druelle-Luc-Moyrazès et Rodez

L'AAPPMA de Druelle-Luc-Moyrazès a tenu sa deuxième assemblée générale extraordinaire, vendredi 1er mars à la salle des fêtes de Druelle. Il était demandé aux adhérents présents de se prononcer "pour" ou "contre" la fusion, dissolution et absorption de celle-ci avec l'AAPPMA de Rodez. Ce sont 21 adhérents présents qui se sont prononcés, 18 "pour" et 3 "contre". Par conséquent, la dissolution de l'AAPPMA de Druelle-Luc-Moyrazès a été votée par une majorité des pêcheurs adhérents présents, qui ont également approuvé le traité de fusion-absorption entre les deux AAPPMA.

Fin avril 2024, une nouvelle structure commune a pris le relais. Le président Georges Rouvière a conclu cette assemblée générale par ces mots :

"Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans une certaine émotion que nous allons tourner la page.

Je tiens à rendre hommage à mes prédécesseurs, Jean-Claude Bru et Frédéric Viguier et aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant toutes ces années et dont certains continuent encore actuellement.

Aujourd'hui nous avons fait un choix ensemble en rejoignant l'AAPPMA de Rodez afin d'étoffer nos savoir-faire communs, pour les pêcheurs mais surtout pour l'avenir de la pêche en général et les générations futures de pêcheurs. Une nouvelle aventure nous attend et je compte sur vous pour la mener à bien."

Pour toutes informations : <https://aappma-upr.fr/>

Installation de nouveaux défibrillateurs

En plus des défibrillateurs déjà en place à la salle des fêtes de Druelle village, à la salle des fêtes de Balsac et au Complexe Sportif des Sources, la municipalité vient d'installer 4 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) supplémentaires :

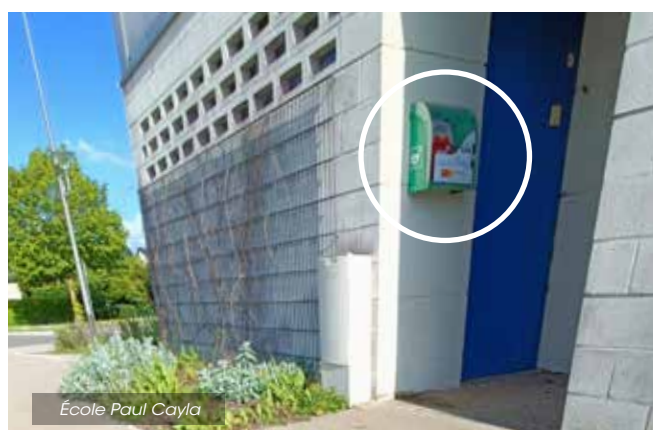
- Salle des fêtes d'Ampiac,
- Salle des fêtes du Pas,
- Écoles Paul Cayla et François Pons.



Salle des fêtes d'Ampiac



Salle des fêtes du Pas



École Paul Cayla



École de Balsac

Infos Agglo

Concours photos : Alimentation et agriculture durable

La commune organise en partenariat avec Rodez Agglomération un concours photos qui s'adresse aux habitants (enfant ou adulte) de DRUELLE BALSAC.

Ce concours est organisé afin de sensibiliser les citoyens sur le développement durable. Le thème retenu pour notre commune est : Alimentation et agriculture durable. Ce concours a pour objectif de donner une vision et des perspectives sur ces sujets en valorisant notre territoire à travers l'œil du photographe amateur. Les photos pourront être prises avec un appareil photo numérique ou même avec un téléphone portable.

Quelques idées de photos dans le thème : cuisine, animaux, potager, paysage, consommer local, consommer durable, vente directe, production

locale, transmission, portraits, élevage, compost etc.

Un jury sélectionnera les meilleures photos en lien avec les thèmes retenus. Ce jury sera composé d'élus municipaux, d'élus des Conseils Municipaux des enfants et d'habitants.

Les clichés sélectionnés feront l'objet d'une exposition extérieure permanente, sur un circuit de marche sur notre commune.

Les photos avec coordonnées des auteurs (nom, prénom, téléphone) sont à envoyer avant le 25/08/2024 à : **photos.druellebalsac@outlook.fr**

Renseignements sur le site de la mairie, par courriel ou bien auprès du secrétariat de Mairie.

Concours Photo
ALIMENTATION ET AGRICULTURE DURABLE

Druelle Balsac
entre caussé et vallée

JUSQU'AU 25/08/2024

EN PARTENARIAT AVEC
RODEZ
AGGLOMÉRATION

Informations et règlement
sur le site internet de la mairie, en
mairie ou par mail

PHOTOS.DRUELLEBALSAC@OUTLOOK.FR

PIG et Façades

Le **PIG** (Programme d'Intérêt Général) Rodez Agglomération a débuté lors de la signature de la convention, le 31 janvier 2022, pour une durée de 5 ans.

Étaient présents pour signer cette convention les huit communes de l'agglomération ainsi que Rodez Agglomération, l'Anah, Action Logement, PROCIVIS mais également l'ADIL de l'Aveyron.

Il a pour but d'accompagner les propriétaires modestes dans des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou d'handicap. Une grande attention est également portée sur la lutte contre l'habitat indigne.

Les propriétaires bailleurs sont également concernés par ce programme pour rénover leur logement (logement dégradé, même partiellement, ou travaux de rénovation énergétique) avec l'accès également à des aides et des avantages fiscaux pour favoriser le logement social.

Les personnes souhaitant faire la demande doivent déposer leur dossier avant le 31 décembre 2024 car des changements pourraient intervenir au-delà de cette date.

Permanence **le mercredi sur rendez-vous**, SOLIHA, 40 route de Séverac 12850 ONET LE CHÂTEAU

Tél : **05 65 70 30 70** ou adresse mail : **aideshabitat.rodezagallo@solih.fr**

Embellissez la façade de votre immeuble

Aides aux travaux



⚡ Votre immeuble se situe dans le périmètre éligible et vous souhaitez rénover votre façade ? Rodez agglomération, la commune et la région Occitanie peuvent vous aider à financer vos travaux d'embellissement de façade.

Pour un accompagnement gratuit & personnalisé, contactez l'équipe de suivi-animation Soliha d'Aveyron :
> Tél. 05 65 70 30 70 - Courriel : aideshabitat.rodezagallo@solih.fr



⚠ Attention : Ne commencez pas vos travaux avant de déposer votre demande de subvention et d'autorisation d'urbanisme.

www.rodezagallo.fr



Quels travaux peuvent être financés ?

Travaux de restauration d'ensemble de la façade (enduits, fenêtres, volets, garde-corps...).

Seuls les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment sont subventionnés (fourniture + pose).

Quelles aides peuvent être proposées ?

Les aides sont octroyées par Rodez agglomération, votre commune et la Région Occitanie.

- > 60 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite d'un plafond de travaux de 20 000 € HT pour les bâtis sélectionnés en Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- > 40 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite d'un plafond de travaux de 20 000 € HT pour les bâtis non sélectionnés en Site Patrimonial Remarquable (SPR), ou situés autour de l'église de Balsac.

Quelles conditions pour bénéficier des aides ?

- > Votre immeuble doit être situé dans le périmètre de l'opération Façades de votre commune,
- > Le(s) logement(s) de l'immeuble devront être décentés,
- > La façade doit être visible depuis la voie publique.

Exemple de financement

Projet de ravalement de la façade d'un bâti sélectionné en SPR
Montant total des travaux : 16 500 € TTC
Montant de la subvention perçue : 9 000 € soit 55% du montant des travaux TTC.



Prévenir la prolifération du moustique tigre

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...);
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...);
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine;
- Vérifier le bon écoulement des gouttières.

En bref

Une nouvelle enseigne pour notre épicerie



C'est avec plaisir que nous accueillons Mme Audrey Collinet et Mr Anthony Segulier qui sont les nouveaux propriétaires de l'épicerie du Bouldou. En effet, c'est sous l'enseigne Carrefour City qu'ils vous attendent à compter du mercredi 17 juillet.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : de 7h à 21h du lundi au samedi et de 9h à 13h le dimanche.

Une nouvelle sage-femme s'installe au Bouldou



Depuis le mois d'Avril, une nouvelle sage-femme libérale est installée au Bouldou : Madame Justine AUGUSTE. Cette professionnelle exerce au sein du cabinet déjà en activité de Marie-Pierre TESSIER. Les actes réalisés vont du suivi gynécologique (frottis, contraception, rééducation périnéale) au suivi de grossesse avec préparation à la naissance (suivi de grossesses pathologiques à domicile possible). La prise de rendez-vous est possible par téléphone au **09 50 69 76 16**.

Club de Twirling bâton de Druelle Balsac

Une demie-finale du championnat de France Nationale 3 inédite

Le club de Twirling bâton de Druelle Balsac accueillait pour la première fois la demi-finale du championnat de France N3 au complexe des Sources le week-end du 25 et 26 mai. 600 athlètes, 800 spectateurs et 60 clubs (Occitanie et Nouvelle Aquitaine) étaient présents. C'est donc à domicile que les athlètes druelloises ont brillé. Avec de belles performances et le soutien du public nombreux, le club a décroché deux places pour aller en finale. Un week-end riche en émotions avec des retours positifs sur l'organisation et une météo clémente.

En solo benjamine, Paytone finit 2ème sur le podium, synonyme de qualification. En duo minime, Louna et Hizya ont fait une belle prestation en décrochant la 4ème place. En solo minime, Louna a terminé 4ème de sa catégorie. En solo junior, Oanna se classe 5ème sans chute et Célia décroche une superbe première place. Bravo à Paytone et Célia qui ont obtenu le ticket gagnant pour la finale du championnat les 15 et 16 juin à Saint Die des Vosges.

Elles ont bien défendu les couleurs de Druelle. Paytone BAYART termine 10ème France en catégorie solo benjamine sur plus de 700 inscrites au départ. Célia CAYSSIALS a décroché une superbe 3ème place, médaille de bronze France en catégorie solo junior sur 680 athlètes inscrites.

À souligner la belle performance de Lauriane lors de la finale du championnat de France dans la catégorie senior N2 à Villeurbanne le dimanche 2 juin qui a terminé 10^e sur 478 inscrits au départ.

Le club adresse un grand MERCI à Cloé, leur entraîneuse, pour tout son investissement au sein du club, à tous les parents et bénévoles présents, aux membres du bureau sans qui tout cela n'aurait pas été possible.



INFOS MAIRIE

Secrétariat de mairie

> Du lundi au jeudi :
8h30 - 12h30
et 13h30 - 17h30

> Fermeture le mercredi
après-midi

> Le vendredi en continu :
8h30 - 17h30

Site internet :

www.druellebalsac.fr

Tél. 05 65 69 36 40

E-mail : mairie@druellebalsac.fr

Facebook : Mairie Druelle
Balsac

Contactez le maire ou un adjoint en cas d'urgence.